

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	10 Les droits et les devoirs 10.6 Le droit fiscal	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

le motif sont remplis a posteriori pour permettre le décompte et contrôler que l'activité rentre bien dans la mission du partenaire social.

10.6 Le droit fiscal

10.6.1 Les impôts et les taxes

G L'**impôt** est une obligation des personnes morales à titre définitif et sans contre-partie. La **taxe** est une obligation des personnes morales à titre définitif et avec contre-partie – théorique au moins.

Un impôt ou une taxe est caractérisé par :

- G** • **Ses assujettis.**
Ceux qui doivent l'impôt. En pratique, les sociétés ou les individus.
- G** • **Son assiette.**
Il y a, d'une part, ce sur quoi se base l'impôt et, d'autre part, l'événement déclencheur. Cela est défini par le droit fiscal complété chaque année par la loi des finances. Il existe deux classifications selon l'assiette :
 - G** • **L'impôt ou la taxe cédulaire.**
L'assiette de l'impôt ou la taxe est un bien particulier. Un exemple est la **Taxe sur les Véhicules de Transports de Société (TVTS)**.
 - G** • **L'impôt ou la taxe synthétique.**
L'assiette de l'impôt ou la taxe n'est un bien particulier. Un exemple est l'**Impôt Sur la Fortune (ISF)**.
- G** • **Sa liquidation.**
Le montant de l'impôt est calculé à partir de règles, définies dans le droit fiscal et paramétrées le plus souvent par la loi des finances annuelle – en terme de taux et de seuils par exemple. Il existe deux classifications selon la liquidation :
 - G** • **L'impôt ou la taxe proportionnel.**
La liquidation de l'impôt ou de la taxe est calculée en proportion de son assiette. Un exemple est la **Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)**.
 - G** • **L'impôt ou la taxe progressif.**
La liquidation de l'impôt ou de la taxe est calculée par palier de l'assiette. Un exemple est l'**Impôt sur le Revenu (IR)**.
- G** Le **rôle** est acte administratif spécifiant à chaque contribuable qu'il est soumis à un impôt ou à une taxe.
 - Certains impôts ou taxes ont un rôle, aussi le recouvrement est à l'initiative de l'Etat. Un exemple est l'**Impôt sur le Revenu (IR)**.
 - D'autres n'en ont pas, aussi le recouvrement est à l'initiative du contribuable. Un exemple est la **Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)**.
- G** • **Son recouvrement.**
Les modalités de règlement de l'impôt dont le mode de règlement – espèces, virement, titres, actifs, etc. – et son calendrier. Il existe deux classifications selon le recouvrement :
 - G** • **L'impôt ou la taxe direct.**
Le recouvrement de l'impôt ou de la taxe sur un bien ou un service est directement payé par le bénéficiaire. Un exemple est l'**Impôt sur le Revenu (IR)**.
- G**